



ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 22 JUIN 2019
A BAPAUME

Procès Verbal



Ligue Régionale Hauts De France de Basket Ball

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
BAPAUME – 22 JUIN 2019**

APPEL DES CLUBS - M. DERUWEZ

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD

Nombre de clubs :	155
Nombre total de voix :	25232
Nombre de clubs présents ou représentés :	116

Nombre de voix des clubs présents ou représentés : 20896

DISTRICT CAMBRESIS

Nombre de clubs : 14 représentant 1627 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 13 représentant 1425 voix

Sont absents : *CJBB LE CATEAU*

DISTRICT DOUAISIS

Nombre de clubs : 17 représentant 2429 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 15 représentant 2059 voix

Sont absents : *BC LAMBRES – BC PEVELE*

DISTRICT MARITIME

Nombre de clubs : 23 représentant 3506 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 15 représentant 2717 voix

Sont absents : *BC BIERNOIS – BOLLEZEELE BASKET CACS – FORT MARDYCK OC – GRAVELINES BESLA – HONDSCHOOTE USB – LES HUTTES BASKET SOLIDARITE – WORMOUTH AS*

DISTRICT TERRIEN

Nombre de clubs : 67 représentant 13298 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 53 représentant 11412 voix

Sont absents : *BAUVIN BC – FRETIN BC – LEERS OSBB – LESQUIN BC – LEZENNES BBC – LILLE BASKET – LILLE SUD BBSC – LA MADELEINE USB – BAC MONS EN BAROEUL – NIEPPE DTBB – STADE ROUBAISIEEN – SAINGHIN WEPPEES LCJMPT – OSM SEQUEDIN – US TOURCOING FEM -*

DISTRICT VALENCIENNOIS

Nombre de clubs : 34 représentant 4372 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 20 représentant 3283 voix

Sont absents : *BC BRILLON – CONDE BASKET – CRESPIN BB – DOUCHY CO – HAULCHIN BCM – HAUTMONT USO – HERIN FJEP – HORNAING BC – JEUMONT SBB – ASB LOUCHES – MARLY ESB – BC NEUVILLE SUR ESCAUT – THIAN BC – RSC VALENCIENNES*

COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

Nombre de clubs : 100
Nombre total de voix : 12914
Nombre de clubs présents ou représentés : 77

Nombre de voix des clubs présents ou représentés : 11249

DISTRICT ARTOIS

Nombre de clubs : 30 représentant 3909 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 26 représentant 3617 voix

Sont absents : *ARRAS OUEST US – AVION CS – AS VENDINOISE – AL VIMY*

DISTRICT BETHUNOIS

Nombre de clubs : 19 représentant 2285 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 19 représentant 2285 voix

Est absent : *AUCUN CLUB*

DISTRICT BOULONNAIS

Nombre de clubs : 26 représentant 3411 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 18 représentant 2706 voix

Sont absents : *AMBLETEUSE BM – AB BOULOGNE – FL ECAULT – EQUIHEM PAJM – AL MARQUISE – FJEP PONT DE BRIQUES – RINXENT HYDREQUENT BC – AL SAMER*

DISTRICT CALAISIS-AUDOMAROIS

Nombre de clubs : 25 représentant 3309 voix
Nombre de clubs présents ou représentés 14 représentant 2379 voix

Sont absents : *LES ATTAQUES BC – AS AUDRUICQ – AMICALE CALAIS BALZAC – AMICAL PASCAL BASKET CALAIS – AL COQUELLES – ASP COURGAIN – GAME CONTEST 370 – LUMBRES ALJM – BC OYE PLAGE MARITIME – SAINT FOLQUIN BC – AAB WIZERNES*

COMITE 02

Nombre de clubs : 19 représentant 2388 voix
Nombre de clubs présents ou représentés : 15 représentant 1990 voix

Sont absents : *CHATEAU THIERRY BB – SAINT ERME BASKET BALL – LAON BB – HARLY BASKET*

COMITE 60

Nombre de clubs : 35 représentant 4919 voix
Nombre de clubs présents ou représentés : 26 représentant 3911 voix

Sont absents : *AGGLOMERATION CREILLOISE B – MOUY BASKET – ROCKETS RESSONS BASKET – ABC MERU – JA MOYENNEVILLE – BB LA CROIX SAINT OUEN – US ST LEU D'ESSERENT BB – SENLIS BASKET BALL – CLAIROIX BB -*

COMITE 80

Nombre de clubs : 18 représentant 2055 voix

Nombre de clubs présents ou représentés : 16 représentant 1846 voix

Est absent : *USO ALBERT – BB VILLERS BRETONNEUX*

Le nombre total de voix étant de	47508
Le quorum est de	23754
Le nombre total des clubs est de	327
Le nombre de voix présentes ou représentées est de	39892

Je déclare valables les délibérations de l'Assemblée générale extraordinaire, ainsi que les délibérations de l'Assemblée Générale ordinaire de ce jour.

M. DERUWEZ demande si les clubs sont d'accord pour procéder à l'adoption des votes à main levée, et ceci pour toutes les décisions. Aucun vote contre ni abstention.

M. DERUWEZ donne la parole à M. MERLIOT pour l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Président ouvre l'AG Extraordinaire destinée à valider les modifications des statuts de la Ligue Hauts de France

Les clubs ont reçu le texte des nouveaux statuts.

Résumé des principales modifications :

- Lors des assemblées générales les représentants des clubs doivent être âgés de 16 au moins et être licenciés.
- De même toute personne âgée de 16 ans au moins peut être élue au sein du comité directeur.
- Sont précisés les délais de convocation des AG
- Des précisions sont apportées sur l'élection du médecin
- En cas de vacance du président c'est un Vice-Président dans l'ordre de bienséance et non plus le 1^{er} VP qui assure provisoirement la fonction de Président.

Vote contre : 0

Abstention : 0

Une résolution spéciale, prévoyant que par exception, les dispositions relatives à la composition et à la désignation du Comité Directeur n'entreront en vigueur qu'en 2020 au moment du renouvellement des instances dirigeantes est soumise aux votes :

Vote contre : 0

Abstention : 0

Le président clôture l'AG Extraordinaire et ouvre l'AG ordinaire.

« Pour cette AG, j'ai reçu les excuses :

De Monsieur Jean Pierre SIUTAT, Président de la FFBB

De Monsieur Xavier BERTRAND, Président du Conseil Régional Hauts de France

De Madame Florence BARISEAU, Vice-Présidente en charge des Sports au Conseil Régional

De Monsieur Sébastien LEULLIER, référent Basket à la direction des Sports du Conseil Régional

De Madame Catherine CHENEVIER, Directrice du CREPS

De Monsieur Grégoire PENET, Président du Comité de l'Oise

De Monsieur Claude FAUQUET, Président du CROS

Par contre, je salue la présence et je remercie

Madame Sophie MERLIER LEQUETTE, Conseillère Régionale.

Monsieur Jean Jacques COTTEL, Maire de Bapaume

Monsieur Jean Pierre HUNCKLER, 1^{er} Vice-Président de la FFBB

Monsieur Jean Philippe BALLEZ, Directeur Adjoint du CREPS

Madame Tiphonie FAVRE Présidente du Bapaume BC

Monsieur Alain CATTELLE, Président du Comité du Nord

Monsieur Philippe JORE, Président du Comité du Pas de Calais

Monsieur Noël LESAGE, Président du Comité de l'Aisne

Monsieur Benjamin PLANCOT, Président du Comité de la Somme

Monsieur René HOCQUET, Président du Conseil d'Honneur

M. MERLIOT ouvre l'assemblée générale, en expliquant que le site de Bapaume, très central, semble être idéal pour une AG de Ligue. D'autre part la salle culturelle Isabelle de Hainaut est tout à fait adaptée pour ce genre de manifestation. Il remet des cadeaux souvenirs à l'ensemble des invités.

M. MERLIOT donne la parole à Monsieur COTTEL, Maire de la ville de Bapaume.

*« Merci à vous Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les responsables,
Madame la Conseillère Régionale,
Madame la Présidente du Basket Club de Bapaume,
Mesdames et Messieurs,*

Chers tous, je suis vraiment très heureux de vous recevoir ici à Bapaume, comme effectivement il vous a été indiqué, nous avons la chance et je le dis à chaque fois que nous recevons une assemblée, d'être en plein centre de la nouvelle région des Hauts de France.

Cela nous fait plaisir, cela nous honore, nous sommes vraiment très très heureux de vous avoir parmi nous pour cette belle journée de l'assemblée générale de la Ligue Régionale et nous mettons tout en œuvre pour cela et j'espère que vous ne serez pas déçu de votre voyage à Bapaume et que vous êtes arrivés ici rapidement.

Nous nous efforçons d'accueillir des assemblées comme la vôtre, et au moins de septembre, par exemple nous aurons l'assemblée générale du Tennis, nous accueillons le duathlon au mois de juillet nous avons commencé avec le cyclisme et j'espère qu'en tant que Maire de Bapaume que nous

aurons toutes les ligues régionales des Hauts de France, j'ai une petite hésitation sur le football, mais je souhaite qu'ils puissent venir, en tout cas sachez que vous pourrez revenir dans la ville de Bapaume. Vous êtes un peu loin du centre-ville ici, mais sachez que si vous avez l'occasion, même après cette assemblée, de vous y rendre, vous pourrez trouver tous les commerces souhaités et vous verrez que les commerçants sont très accueillants.

Je ne vais pas être trop long, mais nous sommes ici à Bapaume, comme l'indique cette assemblée générale sur un lieu de passage, de tout temps, où nous avons eu le passage de touristes, de commerçants, mais aussi malheureusement le passage des armées lorsqu'il y a eu des conflits et cette ville a toujours été marquée par les événements, 1^{ère} guerre mondiale, mais aussi bien avant la guerre de 1870-1871, 2^{ème} guerre mondiale, nous allons fêter cette année le 100^{ème} anniversaire de la remise de la légion d'honneur à la ville de Bapaume.

Nous sommes fiers de cet anniversaire,

Pour revenir au plan sportif, nous sommes très honorés d'accueillir une ligue sportive, nous essayons au niveau de notre ville, très modestement, de développer le sport. Nous avons des résultats mais l'essentiel c'est de faire participer nos jeunes, nos sportifs. Nous avons des associations qui sont très dynamiques, environ une cinquantaine d'associations pour une ville comme la nôtre, le basket fait partie de ces associations bien entendu et bénéficie des structures pour jouer ici à Bapaume. Au niveau des résultats ils sont plutôt notables, mais si nous sommes ici sur un plateau et non pas en montagne, nous les obtenons au niveau de l'escalade, le club obtient des résultats au niveau régional et national. Pour les autres clubs, c'est plus modeste, mais nous proposons un maximum d'activités sportives et j'en profite pour remercier les bénévoles que vous êtes, pour la plupart, pour animer ces clubs, car je sais que sans ces bénévoles, il n'y aurait pas de vie associative, ni de vie locale, ni de vie sportive.

Merci aux encadrants, merci à la Ligue Régionale, à ces responsables, aux bénévoles qui sont disponibles pour les jeunes.

Très heureux d'être à Bapaume, Merci à Vous et Bonne Assemblée Générale ».

M. MERLIOT donne ensuite la parole à Mme FAVRE, Présidente du club de BAPAUME BC.

« Mesdames, Messieurs, Bonjour,

Permettez-moi d'abord de vous souhaiter la bienvenue dans notre ville de Bapaume et au sein de l'espace Isabelle De Hainaut.

Nous ne doutons pas que cet espace soit un très bon lieu d'accueil pour un bon déroulement de cette assemblée 2019.

Le nouveau découpage territorial et régional récemment décidé, nous offre l'opportunité d'être idéalement situé à la confluence du Nord, du Pas-De-Calais et de la Picardie.

C'est un plaisir et un honneur que notre ville ait été choisie pour vous accueillir en cet après-midi ensoleillé.

Qu'il me soit, ici permis de remercier et féliciter les diverses instances organisatrices de cet événement, les diverses personnes donnant de leur temps et de leur énergie pour permettre le bon déroulement de cette journée.

Qu'elles soient bénévoles ou salariées, ces personnes sont essentielles au dynamisme et à l'expansion de notre discipline sportive.

Merci également à la ville de Bapaume d'avoir mis à disposition cette salle culturelle qui ne manquera pas d'être efficace et adaptée à la réception de cette assemblée.

Bienvenue à cette 1^{ère} régionale, à tous les représentants des clubs nordistes et picards, ainsi bien évidemment à tous nos collègues du Pas de Calais.

Avant de passer la parole, je terminerai en vous souhaitant un très bon après-midi.

Merci beaucoup ».

M. MERLIOT reprend la parole.

« Cette assemblée générale de la Ligue Hauts de France nous permet de faire un 1^{er} bilan après la fusion des secteurs Picards et Nord/Pas de Calais en juin 2018.

Je considère que cette fusion est globalement satisfaisante malgré les contraintes de déplacement que nous essayons de minimiser au maximum.

Je rappelle à ce propos que la ligue a mis en place de manière exceptionnelle une aide aux déplacements pour les clubs particulièrement défavorisés.

Tout d'abord et comme chaque saison un point sur l'évolution des licenciés.

La fusion nous positionne à la 5^{ème} place.

La perte de licencié constatée dans toutes les ligues est beaucoup moins impactante chez nous.

Pour mémoire nous terminons la saison avec 47 839 licenciés soit une baisse de 1% alors que la baisse fédérale s'établit à 1.6%

Seule la ligue de Bretagne a fait mieux que nous avec un gain de 0.3%.

Dans les Hauts de France la palme revient au Comité du Pas de Calais avec une augmentation de 69 licenciés,

Le CD62 qui pour info accueillera au TOUQUET, en octobre 2020, l'AG de la FFBB.

Au niveau sportif, je vous demande de vous rapporter au rapport moral très exhaustif de nos amis Jacques DENEUX et Gérard LEPRETRE.

Je sortirais 2 phrases de ce rapport :

- 1) Plus de 5000 rencontres, une intégration et une 1^{ère} saison de championnat HDF globalement satisfaisante.*
- 2) Un haut niveau sans catastrophe et une NM3 très en vue.
On pourrait dire aujourd'hui un haut niveau enrichi, puisque le SQBB a réussi l'exploit de s'imposer dans la salle du Havre lors de la belle de la finale de playoff NM1, rejoignant ainsi la PROB.
Et félicitations également aux jeunes joueurs de LMBC qui nous ramènent le seul titre national de la saison mais également à Ardres et Cambrai, champions dans leur poule respective de NM3*

Chez les jeunes nous avons enregistré un léger mieux puisque notre sélection régionale U15 féminine prend la 4^{ème} place de la finale nationale et que nos 2 sélections U14 sont championnes de la zone Nord.

Félicitations à Saint Martin Boulogne, Roncq, Wasquehal et Soissons qui rejoignent la nationale 3, à tous les champions régionaux et à tous les clubs de pré-région qui vont intégrer nos championnats.

Je rappelle, pour en terminer avec la sportive que nos coupes régionales remportées cette saison par Hénin Beaumont et Lambersart sont dotées de 1000€ pour les vainqueurs, 600€ pour les finalistes et 300€ pour les ½ finalistes.

Cela peut constituer un élément de motivation supplémentaire.

Merci à Jacques et Gérard pour le travail de titan qu'ils effectuent à la tête de la commission et je pense qu'après une saison de transition et de tâtonnements, le bon équilibre a été trouvé pour nos championnats 2019/2020. Jacques nous en parlera tout à l'heure.

Maintenant je voudrais mettre en évidence le travail exceptionnel de la commission de discipline dirigée par Bernard VERKINDT. Issue du regroupement de toutes les commissions départementales et de la commission régionale, la nouvelle entité a ouvert plus de 450 dossiers, c'est énorme mais rapporté aux 30000 rencontres organisées sur tout le territoire, le pourcentage d'incidents reste insignifiant et c'est tant mieux. Le basket demeure un sport sans violence, néanmoins la vigilance est de mise.

Merci aux membres des anciennes commissions départementales d'avoir accepté dans leur grande majorité, ce qui n'était pas évident au départ, de collaborer à la commission régionale.

Les arbitres et les OTM, constituent pour moi, comme chaque saison, une grande source de satisfaction. Pour mémoire, 6 de nos arbitres évoluent en JE, soit 20% de l'effectif de ce niveau. A noter également que Christopher LEMAIRE arbitre picard accède à la NM1, ce qui n'était pas arrivé depuis 25 ans dans ce secteur. Est-ce déjà un effet bénéfique de la fusion ?

La couverture des rencontres reste satisfaisante car seules 3.3% des rencontres jeunes n'ont pas été désignées.

La FFBB a apporté quelques retouches à la charte des officiels, mais ce sont les comités départementaux qui ont la main dans ce domaine.

J'encourage néanmoins les clubs à envoyer des arbitres en formation dans les filières départementales et régionales et non pas comme la tendance semble se confirmer, privilégier la fonction d'arbitre club.

Merci à la CRO, à son Président et à notre CTA, d'avoir mis en place un plan de formation ambitieux que la France entière nous envie.

La commission technique dont toutes les actions sont pilotées par l'ETR effectue également un travail remarquable.

Nos 2 CTS dont je ne louerai jamais assez les compétences, se battent (le mot est faible parfois) pour décliner le PPF dans les moindres détails même si les coûts de certaines actions ou déplacements deviennent exorbitants.

Merci aux présidents des comités départementaux de leur collaboration.

Merci à Fabien qui assure le suivi des 2 Pôles de Wattignies et d'Amiens ce qui lui impose des déplacements importants et une débauche d'énergie considérable.

Quelques mots sur le BPJEPS et je salue une nouvelle fois la présence de Monsieur BALLEZ directeur adjoint du CREPS : des réunions avec la direction ont permis d'aplanir quelques difficultés et de repartir sur de bonnes bases pour la session 2019/2020, même si nous avons encore quelques difficultés à percevoir le règlement de nos factures. Nul doute que le problème sera réglé dès lundi.

Je vais aborder maintenant le Plan FFBB 2024 et le club 3.0

L'attribution des JO 2024 est une réelle opportunité à saisir pour continuer à développer le basket en France.

Dans un contexte de baisse des subventions, et là j'ouvre une parenthèse car cela ne s'applique pas au Conseil Régional, qui a maintenu son niveau de subvention, et de baisse du nombre de licenciés, il est essentiel de faire évoluer notre modèle économique.

D'autre part la reconnaissance du basket 3x3, comme nouvelle discipline olympique dès 2020 nous oblige à structurer et à développer cette nouvelle pratique.

Le projet FFBB 2024 permet de créer des communautés de basketteurs toujours plus larges et surtout plus connectées autour de 3 axes :

Le 5x5

Le 3x3

Le VxE

L'affiliation de structures commerciales du type Hoops Factory, d'associations socio sportives, d'associations 3X3 ou VXE est une idée novatrice et visionnaire.

Pour mémoire le VxE regroupe des activités très diverses comme le

Basket Santé dirigé chez nous avec passion par Martine NONNON

Le Basket Tonic

Le Basket Inclusif

Les Centres Génération Basket

Les camps d'été

Le Basket pénitentiaire géré par Jean Meurisse

Le basket Entreprise.

J'y ajouterais les solidarités comme le téléthon ou l'action Ludopital que gère dans l'ombre notre amie Loredana.

Le 3x3 dont les enjeux sont majeurs se développera sous 2 formats

- 3) Des tournois avec la super League et ses open Start, ses opens plus et l'open de France*
- 4) Et la création d'un championnat 3x3, avec une phase départementale dans un premier temps puis une phase régionale.*

Je rappelle que l'obligation est de créer un championnat par comité départemental

Je me dois d'évoquer également le projet de création d'un championnat professionnel 3x3, en partenariat avec les métropoles, mais également la mise en service depuis avril d'une application spécialement dédiée au 3X3. Il suffit d'aller dans Apple Store et de taper 3x3FFBB.

Pour conclure sur ce chapitre, l'objectif est de permettre à la FFBB, et à ses organismes déconcentrés, ligues et comités, de rester leader de l'offre de basket.

Je ne veux pas éluder les dispositions financières 2019/2020 qui apparemment font quelque peu débat

La hausse de 2.5€ de la part régionale des licences se justifie par 3 éléments :

- 1) La baisse du cout des mutations voulue par la FFBB suite à un recours d'une avocate niçoise auprès de la cour européenne (d'autres recours pourraient suivre). En effet rien ne justifie le coût exorbitant de certaines parts régionales et départementales. Il est donc apparu important de revenir à un cout beaucoup plus modéré. La FFBB a opté pour 3 parts à 20€ avec possibilité pour les ligues ou les comités ayant quelques difficultés de passer à 20€ en 2 ans. La perte engendrée étant compensée par une augmentation du cout des licences ou des engagements.*

*Nous concernant la perte s'élève à 42000€, rapportée à 47000 licenciés cela donne 85c d'€
Nous avons opté pour le passage à 20€ en 2 ans soit 60c d'€ d'augmentation en 2019/2020.*

- 2) L'embauche d'un chargé de communication et de marketing à l'ère du numérique et des réseaux sociaux nous est apparue indispensable.*

Recruté comme stagiaire en février, Martin WEBER étudiant en 5ème année de l'école AMOS SBS a revisité de fond en comble notre site internet, créé des liens avec Face Book, Tweeter, You tube, LinkedIn, ..., créé une boutique en ligne, et poser les premières pierres de la plateforme IRFBB afin d'animer la dimension emploi et formation.

Pour ces 2 derniers points l'objectif est d'engendrer des recettes complémentaires. L'IRFBB permettant entre autres la collecte de la taxe d'apprentissage, et pour vous, clubs employeurs de voir les formations dispensées par la ligue, remboursées par la nouvelle OPCO qui est l'AFDAS.

Evidemment l'embauche de Martin a un cout : 39000€ charges rapportées à 47000 licenciés cela donne 90c d'€

- 3) Le problème créé par la gestion peu rigoureuse au niveau du matériel de reproduction, (ces fameux photocopieurs), de l'ancienne équipe dirigeante à la tête de la ligue de Picardie, nous oblige à rembourser 137 760€ en 2019/2020, 132 000€ en 2020/2021 et 2021/2022 et 84 000€ en 2022/2023 soit un total de 485 760€, 34 440€ ayant déjà été remboursés.

Nous ne sommes bien sûr pas restés inactif devant ce cataclysme et le dossier est entre les mains de la justice, nos intérêts étant défendus par Maître Didier DOMAT avocat de la FFBB.

Dans le meilleur des cas, nous aurons néanmoins à rembourser 275 760€ pour 2 photocopieurs !!! dont l'un ne nous est plus d'aucune utilité.

Tout cela justifie malheureusement à mon sens une contribution des clubs à hauteur de 1€ par licence, les 3 prochaines saisons risquant d'être très compliquées financièrement.

Pour résumer, 60c pour les mutations, 90c pour notre chargé de communication et 1€ pour les photocopieurs cela nous amène bien à 2.5€

Je ne voudrais pas jouer les « Calimero », mais il en va de la survie de nos emplois.....

Quelques mots sur les JIG : joueur d'intérêt général. Pour faire court, je rappelle que la pratique du basket contre rémunération est interdite en NF1 et en dessous et en NM2 et en dessous. Par contre les joueurs peuvent avoir un contrat de travail dans leur club en suivant une formation de 4 jours qui se déroulera cette année du 26 au 29 Aout à Lille. Les formations dispensées leur permettront d'organiser des compétitions 3x3, d'animer des CGB, ou des séances de basket santé, c'est-à-dire des missions d'intérêt général les fameuses MIG.

ATTENTION : La FFBB va intensifier les contrôles la saison prochaine.

Enfin je vous informe que dans le cadre des automnales, la ligue organisera des formations destinées aux familles de licenciés : arbitres, entraîneurs et dirigeants les 19 et 20 octobre à Lille.

J'aurais pu vous parler également de la mise en place des licences AST, qui permettront à un licencié d'exercer une activité dans un club B, qu'il ne trouve pas dans son club A, exemple le 3X3, de la dématérialisation totale de la licence qui nous l'espérons sera effective pour la saison 2020/2021, et de l'E marque V2 pas encore totalement sécurisée etc. etc.

Voilà, je pense avoir fait un bilan complet de nos activités.

Hormis nos soucis financiers, dues à des charges que nous n'avions pas imaginées mais pouvant être en grande partie absorbées par des fonds propres encore importants, et une contribution des clubs, les indicateurs sont au vert.

Je voudrais remercier l'ensemble des clubs qui ont fait preuve de beaucoup de compréhension au cours de cette 1ère année de fusion.

La fusion devrait être un vrai succès à moyen terme et toutes les commissions ont pour consigne de ne laisser personne au bord du chemin.

Nous avons une obligation de REUSSITE.

Merci enfin à toute mon équipe du Comité Directeur, à tous les salariés, des hommes et des femmes totalement investis, Merci de votre attention et excellentes vacances à tous ».

« A l'instar de ce que fait la Fédération depuis cette saison, le Président remet ensuite la médaille d'OR de la FFBB à 2 salariées particulièrement méritantes qui ont plus de 20 ans d'ancienneté

Nathalie MUTOS

Secrétaire administrative de la Ligue de Picardie puis de la Ligue des Hauts de France depuis 1996.

Embauchée par Jean Jacques BLONDELLE.

N'a jamais pratiqué le Basket, mais suivait son mari, notre ami Thierry MUTOS dans toutes les salles

Elle fut présidente du Nautique Club de Noyon de 2009 à 2013.

Nathalie était un pilier de l'ancienne Ligue de Picardie et maîtrisait parfaitement l'ensemble des dossiers.

Elle est sans conteste à la base de la réussite de la fusion.

Elle a su également prendre ses responsabilités dans le dossier épineux des photocopieurs.

Elle gère depuis 1 an la sportive jeune et la discipline du secteur picard et Pas de Calais.

Sandra PUPPATTI

Sandra de la Ligue, c'est comme ça qu'elle répond au téléphone.

Embauchée en 1993 sous la Présidence de Jacques DENEUX, par le regretté Jean LIZARD, alors SG de la Ligue, elle est totalement investie jusqu'au-delà du raisonnable dans toutes les tâches qui lui sont confiées, à tel point que nous sommes parfois obligés de lui faire prendre ses congés ou de lui interdire de venir travailler.... Mais là nous sommes dans le domaine des vœux pieux....

Elle nous vient à l'origine du Hand Ball et à longtemps pratiqué l'équitation et le horse ball qui est en réalité du Basket à cheval.

En charge de la commission sportive, de la commission de discipline et de la CRO, elle force le respect par ses qualités professionnelles et son investissement de tous les instants.

M. DERUWEZ reprend la parole pour l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de la saison 2017 / 2018 à LIEVIN.

Pas de voix contre, Pas d'abstention, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Il passe ensuite la parole à Jean Pierre HUNCKLER, pour une intervention sur les nouvelles pratiques, le 3X3 et la politique fédérale.

La parole est ensuite donnée à Mme Sophie MERLIER-LEQUETTE, Conseillère Régionale.

*« Bonjour à tous,
Monsieur le Président, merci de me donner la parole, et je tiens d'abord à excuser mon Président Monsieur Xavier Bertrand et Florence BARISEAU, que vous avez déjà eu l'occasion, je pense, de rencontrer.
Le Conseil Régional a rénové la politique sportive, notamment avec un plan 2017-2021 avec 4 objectifs que je vous rappelle rapidement : Objectif EXCELLENCE, Objectif EMERGENCE, Objectif EVOLUTION et un objectif un peu plus transversal, qui reprend notamment l'harmonisation suite à la fusion des 2 anciennes ligues régionales, l'harmonisation en termes de résultats, de niveau, harmonisation peut-être aussi en termes de clubs féminins, et masculins, nous sommes visiblement un peu en dessous des chiffres nationaux, il faut encourager plus de femmes à faire du basket et aussi dans cet objectif transversal, tout ce qui est lié à la formation, l'éducation et la cohésion sociale liés à tous les clubs sportifs ;
Donc, la région continue de soutenir le sport, mais pas qu'à travers les clubs sportifs, il y a aussi des politiques votées en faveur de la vie associative et des clubs qu'ils soient professionnels ou non, des soutiens à l'organisation de manifestations sportives, l'aide à la formation des sportifs régionaux, même s'ils n'évoluent pas dans les clubs de la région, également la formation à travers les universités, les lycées, puisque la région a en charge les lycées et donc leurs infrastructures au sein des établissements.
Donc voilà, et puis j'étais heureuse de pouvoir venir avec une bonne nouvelle, avec une délibération qui maintient notre soutien à votre ligue de basket au même niveau que celui de l'an dernier, je ne peux que vous encourager à porter haut les couleurs des Hauts de France
Merci à vous ».*

M. MERLIOT reprend la parole et renouvelle ses remerciements sur l'aide apportée par le Conseil Régional des Hauts de France.

Il donne ensuite la parole à M. BALLEZ, Directeur Adjoint du CREPS

*« Monsieur le Président, je tenais tout d'abord à vous remercier pour la fidélité, nous sommes invités systématiquement lors de vos Assemblées et nous sommes toujours très heureux d'être parmi vous.
Je tenais à saluer l'ensemble des personnalités locales, et territoriales mais aussi tous les présidents et bénévoles ici présents aujourd'hui.
Notre présence au niveau du CREPS, elle est due à un lien fort avec la Ligue, un lien qui dure depuis de nombreuses années, car nous avons une structure qui est portée par la Ligue, le Pôle Espoirs garçons et filles mais aussi l'accueil d'un centre de formation professionnel au sein du CREPS.
La 2^{ème} chose importante que nous avons pu développer, et qui va continuer à se développer c'est la formation d'éducateur sportif basketball (nous allons débloquer très rapidement la situation évoquée tout à l'heure !).
Notre lien fort est également dû à nos valeurs communes, celle du sport, celle de la performance.
Juste pour vous rappeler, le CREPS c'est deux missions majeures, celle du sport de haut niveau et celle de formation, former les éducateurs, une mission que vous connaissez moins, mais qui prend un sens de plus en plus important dans le contexte actuel, c'est l'accompagnement du mouvement sportif dans son développement et dans la promotion du sport, et là pour le coup nous avons vraiment des objectifs communs, notre collaboration doit être fructueuse entre le mouvement sportif donc les ligues et le CREPS.
Je vous rappelle mais vous le savez sûrement, le CREPS a des outils sportifs pour les ligues, les comités, mais aussi pour les clubs, pour des stages pour l'évaluation de la performance, pour vous accompagner et pour vous aider.
La deuxième chose, c'est l'expertise, nous sommes un lieu d'expertise et de compétences, avec une unité médicale avec 5 médecins du sport, et aussi en parallèle une cellule d'optimisation de la performance avec des experts en préparation physique, en préparation mentale, et en coaching nutritionnel, se sont toutes les choses pour lesquelles les clubs peuvent solliciter le CREPS pour de l'accompagnement.*

Tout ce travail que nous avons fourni, nous a permis d'obtenir une reconnaissance qui n'est pas des moindres, puisque nous sommes labellisés Grand Insep, nous en sommes très fiers, puis que nous sommes le 1^{er} CREPS à avoir obtenu ce label, mais continuons nos efforts.

En conclusion, je suis toujours attentif à une chose, pour le moi le CREPS, la ligue et les clubs se sont les premiers acteurs du sport en France, donc on est vraiment heureux d'être là parmi vous aujourd'hui et on veut vraiment rappeler notre appui en faveur du mouvement sportif et d'être pour vous l'outil du sport.

Je vais terminer simplement pour vous dire que le CREPS a pour ambition de faire toujours plus en termes d'activités, de services auprès des clubs, nous améliorerons notre accueil, nos structures, certaines d'entre elles ont déjà été refaites.

Nous sommes là pour répondre à vos attentes.

Merci de votre attention ».

M. MERLIOT reprend la parole et remercie M. BALLEZ-BAZ.

M. DERUWEZ donne ensuite la parole à M. DORMIEU, Directeur Territorial, pour les élections.

« Bonjour à tous,

Comme vous le savez tous, la Ligue Régionale est administrée par un Comité Directeur de 27 membres et doit comprendre nécessairement un élu licencié pour chacun des territoires gérés par les Comités Départementaux de son ressort.

Pour faire suite à la démission du seul représentant du territoire de l'Aisne, nous avons lancé un appel à candidature. Malheureusement, aucune n'est parvenue à la commission électorale.

Le poste restera donc vacant jusqu'au prochain renouvellement du comité directeur qui, je vous le rappelle, aura lieu en juin 2020 lors de notre prochaine Assemblée Générale.

A l'occasion de chaque Assemblée Générale Annuelle de la Ligue, il est procédé à la désignation des délégués, à l'Assemblée Générale Fédérale, des clubs dont l'équipe première senior opère en Championnat de France.

La ligue Hauts-de-France de Basketball, compte tenu des effectifs des clubs évoluant à ce niveau, a la possibilité de désigner 3 délégués.

Un appel à candidatures a donc été effectué.

La Commission Electorale, qui a reçu 3 candidatures :

Mr Paul MERLIOT (qui serait suppléé en cas d'indisponibilité par Mr Bernard VERKINDT)

Mr Olivier DERUWEZ (qui serait suppléé en cas d'indisponibilité par Mr Jean-Michel LY SIN CHENG)

Mr Bertrand VANHAMME (qui serait suppléé en cas d'indisponibilité par Mr Daniel MOLLET)

a constaté la recevabilité de celles-ci.

Nous devons donc maintenant passer au vote concernant la validation de ces candidatures.

*Y-a-t-il des clubs dont l'équipe première senior opère en Championnat de France qui s'opposent à l'une, l'autre ou l'ensemble de ces candidatures ? – **pas d'opposition***

*Y-a-t-il des abstentions ? – **pas d'abstention***

Ces candidatures sont donc validées par l'Assemblée Générale. Je vous remercie »

M. DERUWEZ donne ensuite la parole à Jacques DENEUX, Président de la Commission Sportive, qui présente les championnats régionaux 2019-2020 et fait un bref retour, sur la saison écoulée.

Pour plus d'informations sur les championnats, il reprend ce qui a été dit dans le dernier Procès-Verbal du Comité Directeur du 11 Juin 2019.

Il évoque la complexité et les difficultés rencontrés sur cette saison, il félicite néanmoins tous les clubs pour leur engagement, vue la complexité de cette saison due à la fusion.

Il informe que la Commission Sportive va garder les championnats dits de secteur en R3 et le plus possible en R2, et un secteur des Hauts de France en R1.

Des interventions de clubs, sont faites par rapport à des demandes d'aides financières pour aider les clubs sur les déplacements, notamment en R1 ;

M. DENEUX signale que si les clubs sont en R1, ils ont la volonté de monter en N3.

D'autres interventions, sont faites, sur les déplacements, qui pourraient aussi être un frein à des montées. M. DENEUX en est conscient, mais malheureusement cela fait partie des conséquences de la fusion.

Mais, il signale que pour la Commission Sportive c'est très difficile aussi, mais il informe l'assemblée qu'il voit une vraie volonté des clubs jeunes, par rapport aux engagements et cela est très bénéfique.

M. DENEUX remercie Gérard LEPRETRE, qui l'aide dans la lourde tâche de gestion sportive ainsi que Sandra et Nathalie.

M. DERUWEZ donne ensuite la parole à Bertrand VANHAMME pour le rapport du trésorier du Commissaire aux Comptes.

« Bonjour à tous,

Vous avez reçu le rapport financier de la Ligue des Hauts de France, dans ce rapport il y avait le compte de résultats, le bilan détaillé établi avec le logiciel CEGID, logiciel devenu obligatoire pour toutes les ligues régionales par la FFBB. Etait également inclus t le compte de résultats, le bilan avec comparatif de la saison précédente. Ce comparatif n'est pas fiable, puisque pour la saison dernière n'est repris que le compte de résultat de la Ligue N/PDC.

Comme vous avez pu le voir, nous finissons avec un résultat négatif de 231 408,47 €. Explication, il y a eu provision pour dépréciation pour l'immeuble à Noyon, ancien siège de la ligue de Picardie pour un montant de 62 581 €, l'immeuble est inscrit pour 162 581 € au bilan, et on a eu une promesse de vente pour 92 000 €. A savoir que pour cet immeuble, il reste un emprunt de 25 877 € qu'il faudra rembourser.

Il y a eu également une provision pour risques à hauteur de 210 000 €.

La Ligue HDF a été mise en demeure de régler la totalité d'un crédit-bail contracté par la Ligue de Picardie, pour l'acquisition d'un photocopieur, le dossier est actuellement suivi par l'avocat de la Fédération.

Avez-vous des questions ?

Intervention de M. ALECHOU Valentin : Concernant les photocopieurs de la Picardie, est-ce qu'on a fait une déposition de plainte ou pas ?

M. MERLIOT répond : Le dossier est entre les mains de Maître Didier DOMAT, Avocat de la Fédération, il est en relation avec l'avocat de HEWLETT PACKARD en Irlande, il y aura forcément dépôt de plainte.

M. ALECHOU : Ce que je trouve un peu dommage, c'est que nous sommes des gens, même ceux du Nord Pas De Calais, qui n'ont rien à voir avec la Picardie, obligés de payer pour des gens qui nous ont, franchement, truané !! qui aujourd'hui sont libres de faire ce qu'ils veulent ».

M. MERLIOT : « Vous n'allez quand même pas reprocher à l'ancien Président de la Ligue N/PDC, de ne pas avoir géré ce dossier avant la fusion !! »

M. ALECHOU : « Non, je ne vous reproche pas, je dis que nous avons quand même un cabinet d'experts comptables, qui vous a rendu ces comptes de la Ligue de Picardie »

M. MERLIOT : « Non, au moment de la signature du traité de fusion, ces données n'apparaissent absolument pas, les contrats qui ont été signés, l'ont été entre le mois d'octobre et le mois de décembre. Le bilan de la fusion, était de mémoire au 30 Octobre, donc cela ne pouvait pas apparaître dans le bilan. Nous avons découvert tout cela au moment de la fusion effective en juin 2018, les affaires nous avaient été cachées ! et pour plus de précisions, on paye pour un photocopieur qui d'ailleurs n'a jamais été livré ! »

Intervention de M. PIHET : « Alors moi je voudrais intervenir, parce qu'avant les tractations, on aurait pu aller au pénal, car ou il y a escroquerie ou pas ! On dépose plainte puis ensuite, on voit et on négocie ? »

M. MERLIOT : « Jean Paul, je ne suis pas juriste, l'affaire est entre les mains de la fédération, l'affaire suit son cours, je ne veux pas être accusé de propos diffamatoires. J'ai parlé de gestion peu rigoureuse tout à l'heure et j'en resterai là ! »

Intervention de M. BRAHIMI : « Comment peut-on signer un contrat de photocopieur pour 200 000 € c'est incroyable ! »

M. MERLIOT : « Malheureusement, je n'en sais rien, il y a en réalité 2 contrats, le 1^{er} contrat qui regroupe 3 anciens contrats, auquel on ne pourra échapper, c'est vrai qu'à l'époque il aurait déjà fallu se poser la question. Lorsque vous allez au siège de Picardie, il y a des photocopieurs dans toutes les pièces.... Je suis désolé, je ne peux répondre de cela, je suis Président de la Ligue des Hauts de France depuis 1 an, je ne peux pas répondre de ce problème »

M. PARISOT : « Je reviens aussi sur ce sujet, et ce n'est pas du tout la Ligue des Hauts de France qu'on dénonce, ce sont les malversations, les magouilles, et si vous ne voulez pas citer le nom, moi je le cite, c'est David ATTAR, ancien Président de la Ligue de Picardie, et à un moment donné c'est après lui qu'on en a, on m'avait dit qu'il serait là, j'aurai été très heureux de le présenter aux gens du Nord et du Pas de Calais ! Qui paye la note, ce sont quand même les clubs, même si vous l'avez atténuée, moi je vous donne mon sentiment, on a l'impression qu'on essaye d'étouffer l'affaire ! Et à un moment, à titre personnel, s'il faut aller taper au niveau de la presse, j'irai. »

M. MERLIOT : « La presse est présente, donc ne vous inquiétez pas, ils vont s'emparer de l'affaire, après les mots que vous prononcez, ce ne sont pas mes mots, je le répète ! Chacun pense ce qu'il veut de l'affaire, j'ai mes convictions, mais je ne prononcerai jamais ces mots-là ».

Melle LEFEBVRE : « Donc l'histoire des photocopieurs est passée, donc si j'ai bien compris on doit rembourser durant 3 ans, et est-ce qu'une fois que cela remboursé, il y aura une baisse d'1 € sur les licences, qui correspond à cette augmentation ? »

M. MERLIOT : « C'est une excellente question, de toutes façons, les clubs du Nord / Pas De Calais me connaissent, j'ai toujours été rétro par rapport au coût des licences, d'ailleurs qui ont très peu augmentées depuis que je suis Président, qui n'avaient quasi jamais augmentées quand Jacques était Président, il faut aussi s'en rappeler. Effectivement, si on sort de cette affaire là par le haut, ce qui me paraît compliqué, je reverrai le coût de la licence ».

Bertrand, reprend les explications avec le compte de résultat.

Puis la parole est donnée à M. HOUDAER, Commissaire aux comptes.

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Bonjour,

L'association de la Ligue des Hauts de France de Basket Ball, m'a confiée la mission devant votre Assemblée que nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association, relatif à l'exercice clôt le 30 avril 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France, nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour donner notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ses normes, sont indiquées dans la partie responsabilité du Commissaire aux Comptes du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, qui nous sont applicables pour la période du 1^{er} Mai 2018 à la date d'émission de notre rapport et notamment, nous n'avons pas fournis de services interdits par le code de déontologie de la profession des Commissaires aux Comptes.

En application des dispositions de l'article L823.9 et R823.7 du Code du Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'association prend la décision depuis plusieurs années de considérer les subventions d'investissement reçues comme financement des biens renouvelables à la charge du financeur, elle constate ainsi les quotes-parts de ses subventions dans son compte de résultat. Les appréciations

ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons également procédé conformément aux normes de l'exercice professionnel, applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels et les informations données dans le rapport de gestion du Président et autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

L'association a reçu au cours de cette exercice la somme de 115 699 euros au titre de subventions publiques de fonctionnement et 130 936 euros au titre de subventions reçues par la FFBB. Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels, notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative, l'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans pouvoir garantir qu'un audit réalisé selon les normes, permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes, ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles produisent, prises individuellement ou en cumulées, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article 823.10.1 du Code du Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre, il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs définies et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille les éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque d'une non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations, le contournement du contrôle interne. Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir les procédures d'audit approprié en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que les informations les concernant, fournies dans les comptes annuels.

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction, de la convention comptable de continuité d'exploitation et selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que les circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclue à l'existence d'une circonstance significative, il attire l'attention des lecteurs sur son rapport, sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou si les informations ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je vous remercie ».

M. DERUWEZ passe à l'adoption du compte de résultat et bilan financier pour 2018/2019.

Clubs contre : MONTATAIRE – SUD BASKET OISE – VEXIN THELLE – NOAILLES – ACLES ST JUST – CS PONTPOINT – BEAUVAIS WOLF – GAS CHANTILLY – NOGENT BBC – US ST LEU – CAPELLOIS – ES ST LEGER AUX BOIS – CRAB BRENOUILLE – THOUROTTE.

Abstention : Pas d'abstention.

M. MERLIOT signale qu'il respecte tout à fait les choix, mais il souhaite juste savoir si la raison est liée aux photocopieurs ou à l'augmentation des 2.50 €, car si c'est le 2^{ème} cas il est en mesure d'apporter des réponses.

Réponse : C'est surtout par rapport aux photocopieurs.

M. HUNCKLER signale que le dossier est dans les mains de la FFBB, et que l'avocat fait partie des 5 plus grands avocats européens du droit du commerce.

Maintenant il faut juste attendre que le dossier passe.

M. DERUWEZ redonne la parole à M. VANHAMME, pour la présentation du budget prévisionnel 2019/2020.

Le budget prévisionnel 2019/2020 est proposé à l'adoption.

Pas d'abstention, Pas de clubs contre.

Le budget prévisionnel 2019/2020 est adopté à l'unanimité.

Il est également demandé aux clubs s'ils sont d'accord pour renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes.

Pas d'abstention, Pas de clubs contre.

Mandat renouvelé à l'unanimité, comme suit :

Commissaire aux comptes titulaire : M. Didier HOUDAER

Commissaire aux comptes suppléant : M. Etienne LAGACHE

M. DERUWEZ donne ensuite la parole à O. D'HALLUIN, qui présente les principales activités de la Commission Technique (voir POWERPOINT).

M. DERUWEZ demande ensuite à M. MERLIOT, M. HUNCKLER, assistés de Sandra et Christelle de procéder à la remise des Médailles Argent Fédérales

M. DEHU Sébastien PAC GUISE Mme
LELEU Catherine US TINCQUES

M. DUDEBOUT Yohann SAINT QUENTIN BB
Mme BARBRY Nathalie LILLE MBC
Mme CAILLIEZ Marie Bernard ABC MOUVAUX
M. CHAPELET Philippe RONCHIN BC
Mme DEMEULEMESTER Marie José CD59 HORS ASSOCIATION
Mme DEWALLY Carine BF ESCAUDAIN
M. LECAILLE Gérard ACS HOYMILLE Mme DENYS Agnès
AS AULNOYE

M. CARTON Francis BB NOYONNAIS
M. VILLAIN Jean-Pierre ESQUENNOY BRETEUIL
M. BERROYER André RUITZ BC
M. DUTHE Laurent BC ARDRES
Mme PIHET Eliane ABC DOURGES
Mme SIMON Anne Laurence ASOB CARVIN
Mme RYON Claude CHEMINOTS AMIENS SUD Mme
PLOEGAERTS Françoise BC ORCHESIEN

M. DAULT Jérôme AMIENS SPORTING CLUB
M. MALBRANQUE Dominique BC LIEVIN
Mme LEFEBVRE Nadine SM PETITE SYNTHÉ DK
M. THOMAS Alain LILLE MBC

M. DERUWEZ donne ensuite la parole à M. HOCQUET, Président du Conseil d'Honneur, pour la remise du prix Jean Lizard ainsi que la remise du lauréat de l'Académie du Basket

Or M. RICAUX Jean Louis ASG GAUCHY 200 €

Argent Mme DENIS Monique CO TRITH PH 200 €

Les Lauréats reçoivent un bon d'achat valable chez CEBE DIFFUSION

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt, Français (France)

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt, Français (France)

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt, Français (France)

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt, Français (France)

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt, Anglais (États-Unis)

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt, Français (France)

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt, Français (France)

Pour l'Académie du Basket : ESBVA
Le club reçoit un diplôme.

M. DERUWEZ demande ensuite à M. MERLIOT et M. DENEUX de venir remettre les différents LABELS

LABEL CITOYEN

BCM GRAVELINES GF
BEAUVAIS BCO

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt, Français (France)

LABEL ELITE MASCULIN 1 ETOILE

ABC DOURGES

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt, Français (France)

LABEL ESPOIR MASCULIN

STADE COMPIEGNOIS

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt, Français (France)

LABEL ELITE MASCULIN - Renouveau

BEAUVAIS BCO – CS PONTPOINT – AMIENS SCBB

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial, 10 pt, Français (France)

M. DERUWEZ donne ensuite la parole à Mme RUWET qui remet les diplômes aux clubs qui ont participé aux diverses actions du Basket Solidaire.

Pour le TELETHON :

AB FLERSOIS
AMICALE LE DRAPEAU
BBCL BRILLON
BC ANNOEULLIN
BC ORCHIES
BC SAINT NICOLAS
BLB BASKET
CD 59

CD 62

CSP TOUFLERS

DAINVILLE BASKET CLUB

FEMINA WASQUEHAL

LA LOUCHE COMINOISE

LAMBERSART BLM

LIGUE REGIONALE HDF

SO ARMENTIERES

SM PETITE SYNTHÉ DK

M. DERUWEZ demande pour finir, à Mme LEIGNEL Monique de remettre les récompenses pour le Challenge DE COLO.

CHALLENGE NANDO DE COLO

U15 M

1 ^{er}	ASCC MARGNY	300 €
2 ^{ème}	PP NEUVILLE EN FAIN	200 €
3 ^{ème}	WASQUEHAL FLASH B	100 €

U15 F

1 ^{ère}	AB CONDETTE	300 €
2 ^{ème}	LAMBERSART BLM	200 €
3 ^{ème}	ARRAS PAYS D'ARTOIS	100 €

U13 M

1 ^{er}	SC BOURBOURG	300 €
2 ^{ème}	BCM GRAVELINES	200 €
3 ^{ème}	LILLE MBC CTC GD LILLE	100 €

U13 F

1 ^{ère}	FEMINA WASQUEHAL	300 €
2 ^{ème}	PP NEUVILLE EN FAIN	200 €
3 ^{ème}	LP TEMPLEUVE	100 €
4 ^{ème}	DUNKERQUE MALO BC	100 €

Les clubs reçoivent des bons d'achat valables chez TAFF EQUIPEMENTS.

M. DERUWEZ demande s'il y a des questions diverses ;

Pas de questions diverses, et avant de donner pour la parole à M. MERLIOT, pour clôturer cette assemblée générale, il invite Jacques DENEUX à remettre la coupe du Titre de Champion U18 F au BC NEUFCHATEL HARDELLOT ;

M. MERLIOT clôture cette assemblée en remerciant les clubs et les invite à partager le pot de l'amitié.

Mis en forme : Police ;(Par défaut) Arial, 10 pt, Français (France)

M. MERLIOT Paul,
Président de la Ligue HDF

M. DERUWEZ Olivier,
Secrétaire Général